

Municipales 2026 : le RN, ses déserts et ses impasses

Politique

Par Valentin Berdah

Ancien chef de cabinet à la Ville de Paris

Publié le 10 mars 2026

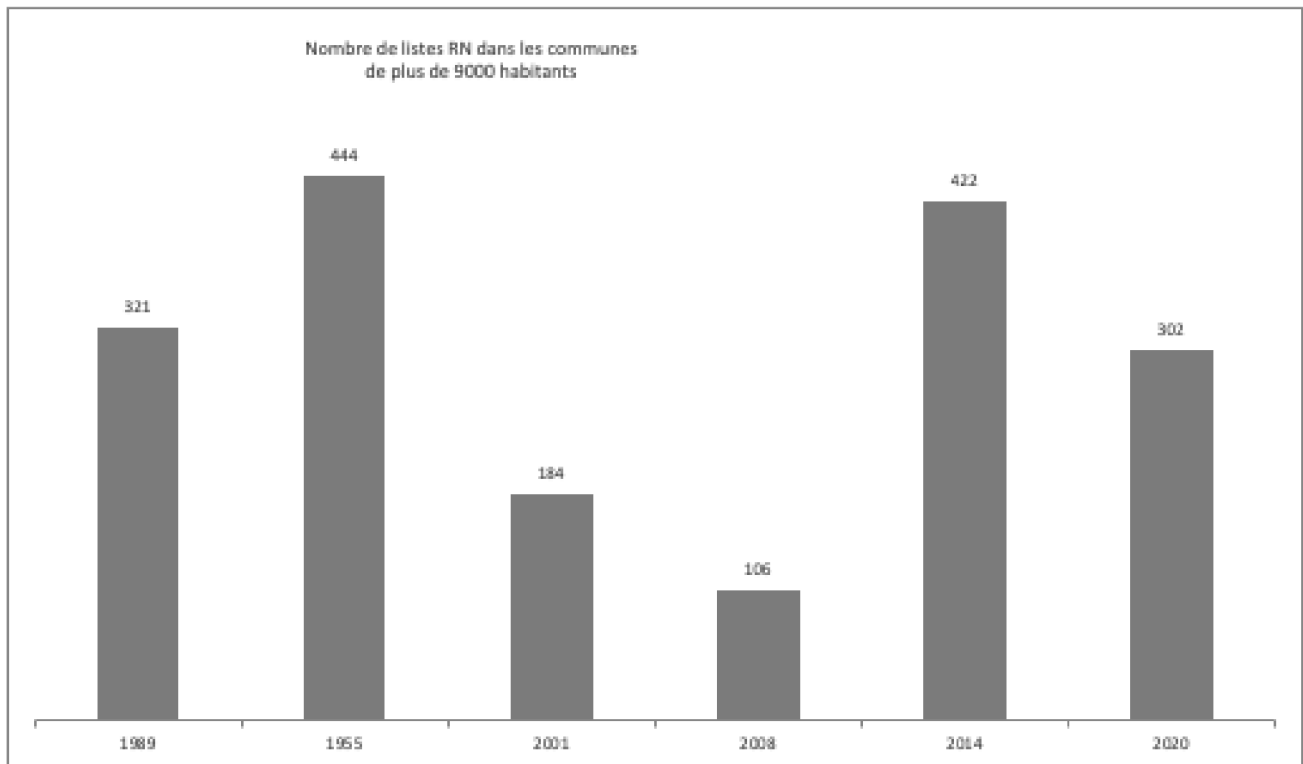
Thierry Pech

Directeur général de Terra Nova

Faiblement implanté au niveau local, le RN, fort de ses succès aux élections européennes et législatives, entend se renforcer à la faveur des municipales. Encore lui faut-il pour cela parvenir à présenter un nombre suffisant de listes pour espérer gagner des mairies. La réalité des chiffres reste très en-deçà des annonces du parti.

En annonçant 650 listes RN aux élections municipales de 2026, Sébastien Chenu a mis la barre très haut le 14 janvier dernier. Le record de son parti en la matière remonte à 1995. Le FN de Jean-Marie Le Pen avait alors présenté 444 listes dans les communes de plus de 9000 habitants. Mais la scission entre Bruno Mégret et Jean-Marie Le

Pen en 1999, puis l'échec cuisant à l'élection présidentielle de 2007 avaient ensuite fait retomber le soufflé (184 listes en 2001, puis 106 en 2008). En 2014, le RN remontait cependant sur le cheval avec 422 listes et restait à un niveau honorable en 2020 avec 302 listes. 650 listes en 2026, ce serait donc du jamais vu.



Les listes venant d'être officiellement déposées, qu'en est-il au juste ? Le décompte n'est pas si simple car, pour se repérer dans la nomenclature du ministère de l'Intérieur, il faut jouer avec les quatre étiquettes de la galaxie d'extrême-droite : les listes « Rassemblement National » (LRN), les listes « Union à l'extrême droite » (LUXD), les listes « Extrême-droite » (LEXD) et les listes « Union des droites pour la République » (LUDR). Au total, ces différentes nuances regroupent 592 listes dans l'ensemble des communes françaises. Mais toutes n'embarquent pas des candidats du RN. Il arrive même que plusieurs listes d'extrême-droite s'affrontent dans la même commune. C'est le cas à Cogolin dans le Var où quatre listes d'extrême-droite vont s'opposer dans un affrontement fratricide : « Cogolin notre priorité » (LEXD), « Cogolin d'abord » (LUXD), « Cogolin demain » (LEXD) et « Rassemblement municipal » (LEXD).

Les candidats RN se répartissent pour l'essentiel sous les étiquettes LRN (398 listes) et LUXD (84 listes), ces dernières étant issues de l'alliance entre le RN de Jordan Bardella et l'UDR d'Eric Ciotti. Au total, il s'agit donc de 482 listes, soit environ 18 500 candidats qui se présentent aux suffrages de leurs concitoyens. Si l'on raisonne sur la même base géographique, c'est mieux qu'en 2020 – 325 listes pour 14 207 candidats – mais encore très loin des 650 listes annoncées en fanfare il y a quelques mois. Bien sûr, des candidats RN ont pu rejoindre d'autres listes d'extrême-droite répertoriées sous la nuance « LEXD ». La réalité se situe donc certainement entre 500 et 550 listes. C'est clairement un record pour le RN, mais obtenu en partie à la faveur du rapprochement avec les troupes d'Éric Ciotti et, encore une fois, sensiblement inférieur aux 650 annoncées. Pour prendre un autre point de comparaison, le Parti socialiste qui a pourtant beaucoup maigri depuis une dizaine d'années, compte encore, avec les listes d'union de la gauche, plus de 540 listes dans le pays et, du temps de sa splendeur, en 2014, il en présentait plus de 1400 ! Et si l'on regarde les données de façon plus agrégée, comme le propose [le site de France Info](#), on aboutit à des conclusions comparables : alors que l'extrême-droite dans son ensemble regroupe 618 listes, la gauche dans son ensemble (hors extrême-gauche) en regroupe 2525, la droite dans son ensemble 2411 et l'extrême-gauche dans son ensemble 620.

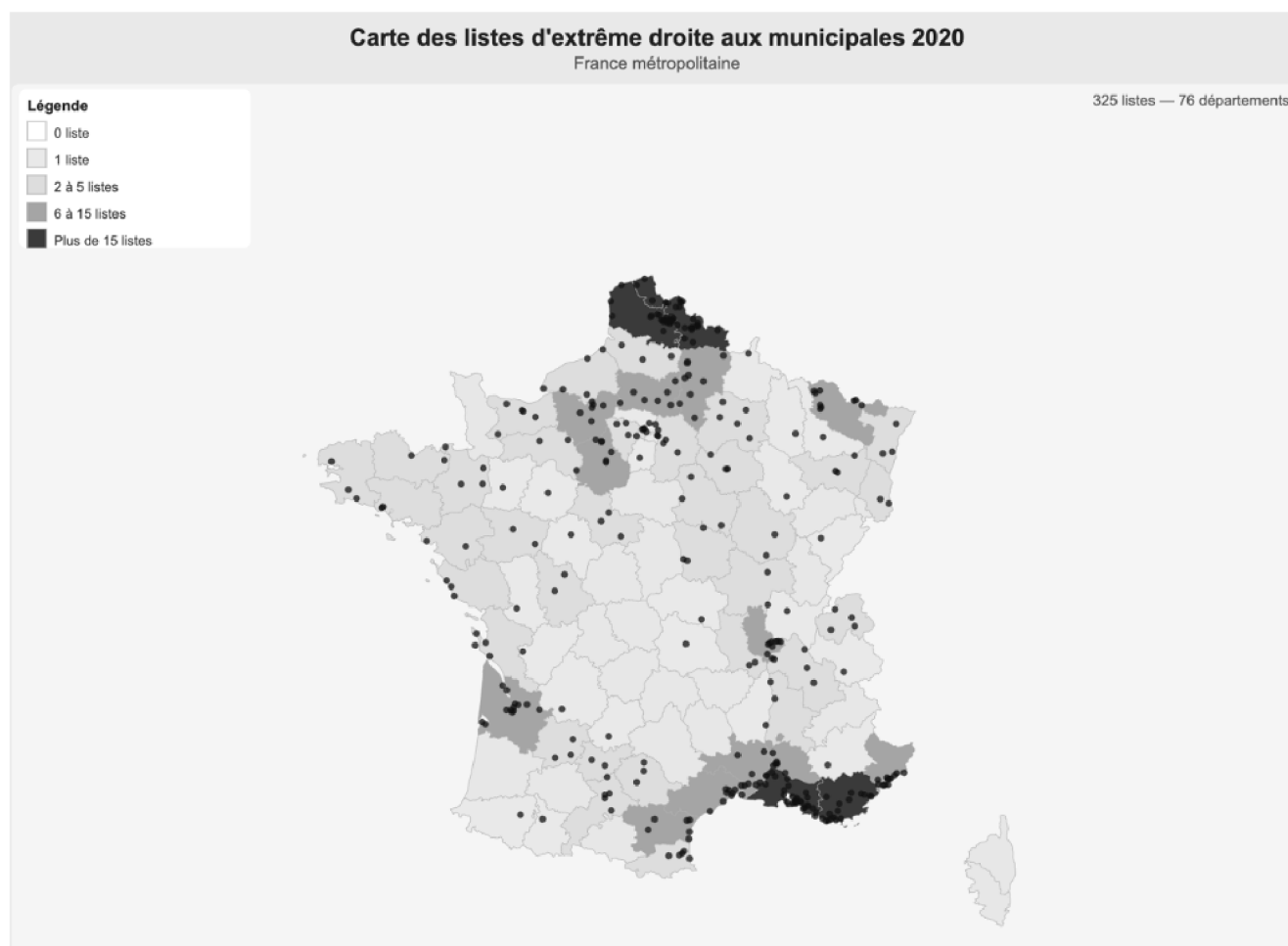
A cela s'ajoute le fait que les biais géographiques de l'offre RN sont à peu près les mêmes qu'il y a six ans et toujours aussi marqués. Cinq départements qui abritent 13% de la population nationale concentrent près d'un tiers (31.5%) des listes RN et apparentés. Ce sont le Pas de Calais (42 listes en 2026 contre 22 en 2020, pour 257 communes de plus de 1000 habitants), les Bouches du Rhône (28 en 2026 contre 29 en 2020 pour 109 communes de plus de 1000 habitants), le Nord (29 contre 23 pour 375 communes de plus de 1000 habitants), le Var (23 contre 17 pour 116 communes de plus de 1000 habitants) et la Gironde (30 contre 13 pour 239 communes de plus de 1000

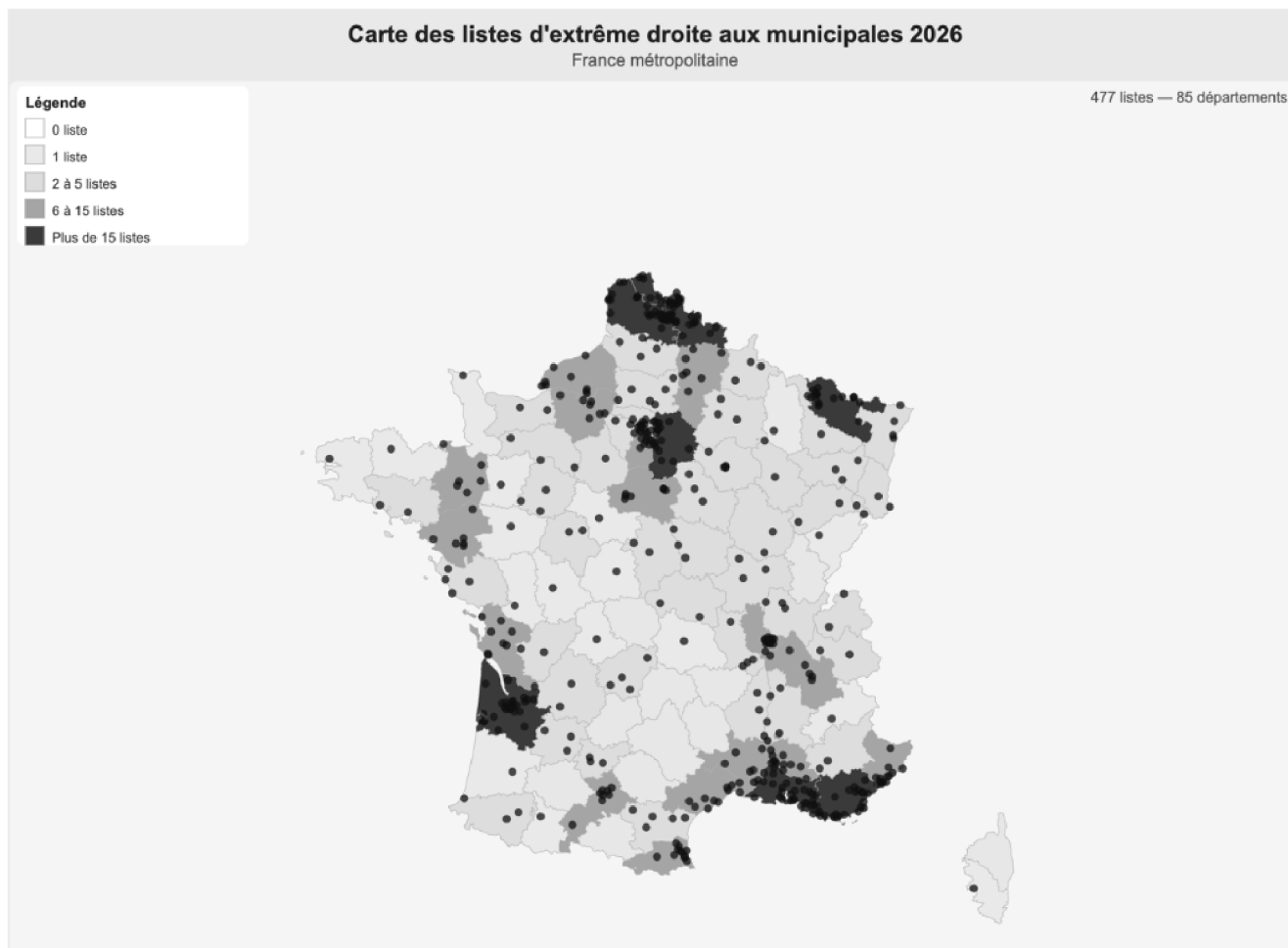
habitants). En dépit des fortes progressions observées dans la Gironde et le Pas de Calais, le haut de tableau reste donc identique. Et même dans les départements où le RN paraît le plus implanté, il est encore très loin d'une couverture satisfaisante : celle-ci oscille entre 7% et 26% des communes de plus de 1000 habitants.

Et dans le bas de tableau, si la liste des départements où le RN ne présente aucun candidat s'est sensiblement réduite, elle compte encore 15 départements en 2026 contre 24 en 2020.

La Creuse, la Haute-Corse, l'Aveyron, le Cantal, l'Ariège, le Gers, la Haute-Loire, le Jura, la Lozère, ainsi que la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et la Nouvelle-Calédonie n'accueilleront ainsi aucun conseiller municipal RN en 2026. Et 16 départements ne compteront encore qu'une seule liste RN en 2026, comme le montre la carte ci-après.

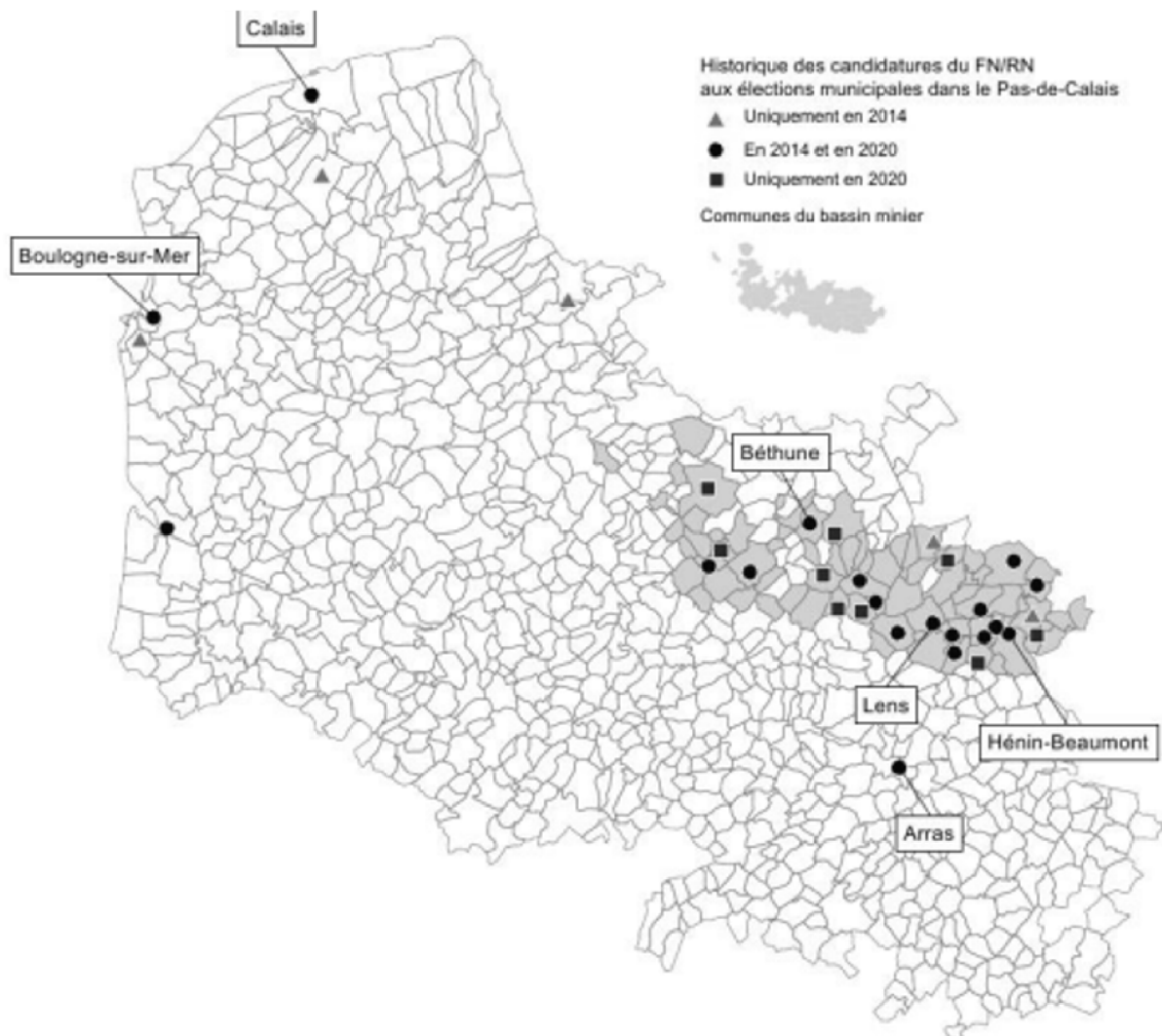
Listes RN en 2020 et listes RN et RN/UDR en 2026



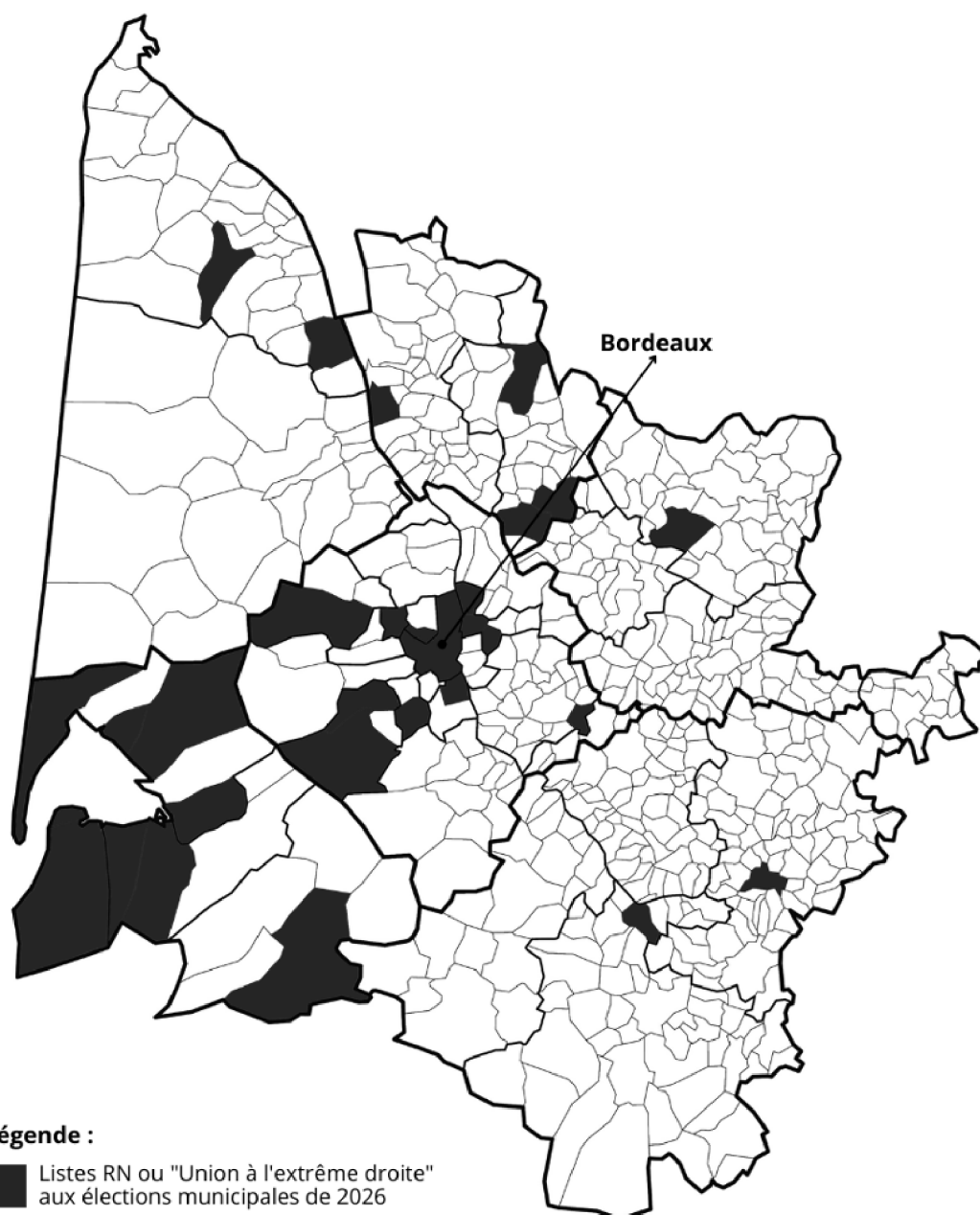


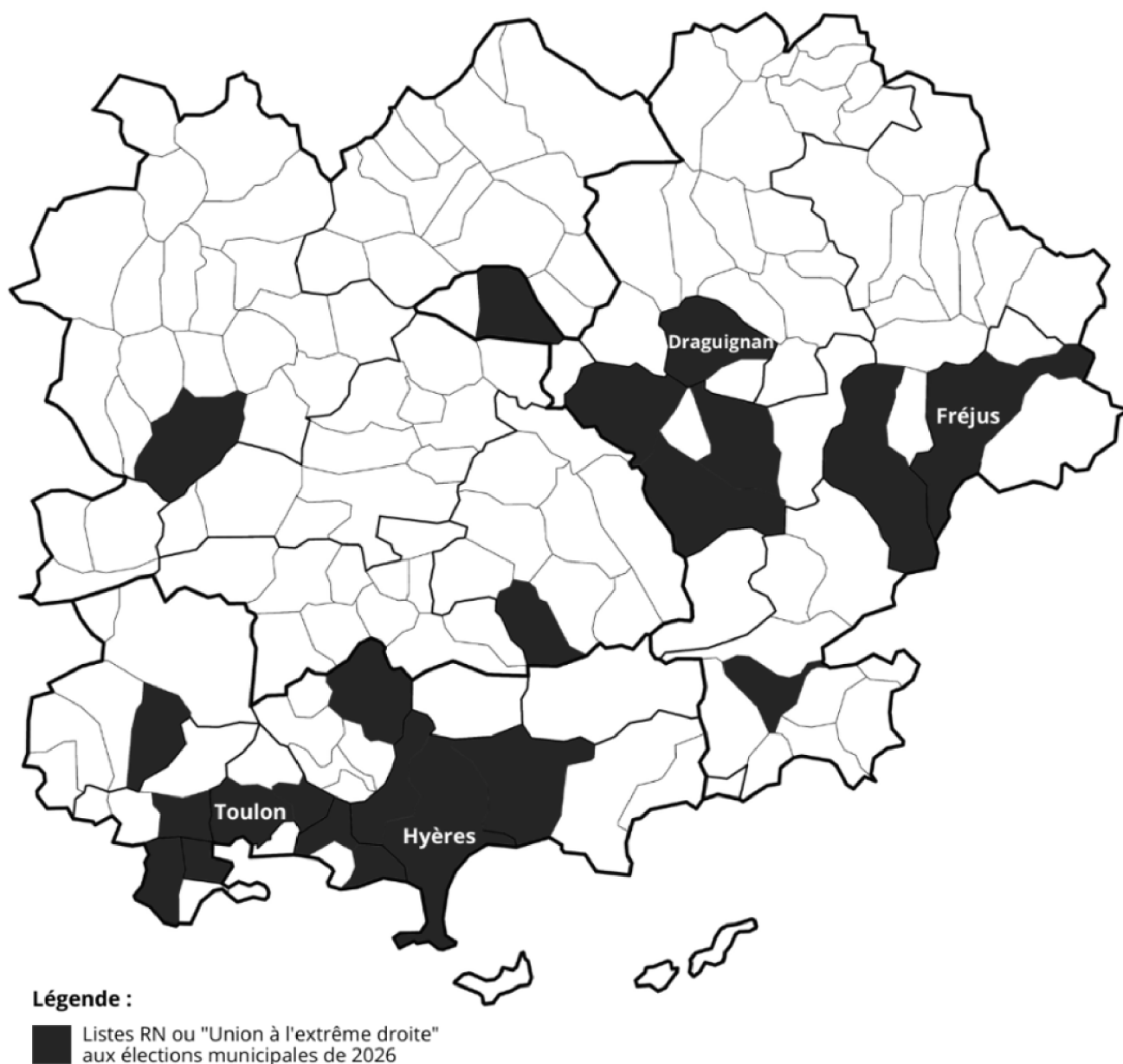
Au total, le plus grand parti de la scène politique actuelle fait l'impasse municipale sur le Massif central, la Bretagne, une grande partie du littoral atlantique (à l'exception de la Gironde) et plus généralement la moitié occidentale du pays. Sa présence est également sporadique en Bourgogne, dans le Jura et le massif alpin.

Même dans les départements où le RN est très présent, la cartographie de son implantation révèle la faiblesse de son ancrage local. En visualisant la localisation des listes RN dans le Pas de Calais entre 2014 et 2020, la carte ci-après montre à l'évidence l'étendue du désert municipal pour l'extrême-droite :



La carte des listes dans deux autres départements de forte implantation RN – le Var et la Gironde – fait également apparaître les grands vides municipaux de l’extrême-droite :





Si le RN voulait atteindre une couverture du territoire beaucoup plus large, il lui faudrait des réseaux locaux plus vastes et plus diversifiés. Et il faudrait aussi qu'il parvienne à motiver davantage ses élus. Or, on le sait, les conseillers municipaux du RN ont une fâcheuse tendance à se désintéresser assez rapidement de leur mandat. *Le Monde* a ainsi calculé que près de 29% des conseillers municipaux RN ont démissionné depuis leur élection en 2020 dans les communes de plus de 3500 habitants, un score supérieur à ce que l'on observe chez les macronistes, pourtant eux aussi très volages (26,5% pour les élus La République en Marche), et très supérieur aux autres

familles politiques (15,3% pour les Divers gauche, 14% pour l'UDI, 10,6% pour le PS...).

Le mal atteint même les têtes de liste élues en 2020 : plus de 10% d'entre elles ont démissionné de leurs fonctions, souvent peu de temps après l'élection et souvent pour briguer d'autres mandats. Les deux élections législatives successives (2022 et 2024) ont ainsi conduit le parti à puiser dans ses réserves municipales – singulièrement dans le Sud-Est – pour trouver de nouveaux candidats : Bénédicte Auzanot (Cavaillon, Vaucluse), Frédéric Boccaletti (Six-Fours-Les-Plages, Var), Franck Allisio (Marseille, Bouches-du-Rhône), Laurent Jacobelli (Allauch, Bouches-du-Rhône), Joëlle Mélin (Aubagne, Bouches-du-Rhône), Lionel Tivoli (Vallauris, Alpes maritimes), Julien Odoul (Sens, Yonne)... Bref, il a déshabillé Paul pour habiller Pierre.

Alors même qu'une récente étude suggère que le RN est aujourd'hui le parti qu'une majorité relative de Français (28%, +15 points par rapport à 2020) souhaiterait voir diriger le plus de mairies en France, l'offre politique qu'il leur propose ne leur en donnera pas les moyens, faute de troupes sur le terrain et faute d'engagement réel sur le terrain municipal.

Enfin, pour ce qui est de la féminisation du mouvement, l'équilibre hommes/femmes paraît encore hors de portée. Si la parité s'impose par la loi électorale sur les listes, rien n'oblige à placer autant de femmes que d'hommes en tête de liste, c'est-à-dire en position de diriger des mairies. En l'occurrence, 78% des listes RN ou Union d'extrême droite sont emmenées par un homme en 2026 contre... 78% en 2020 !